



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

immigration

Question au Gouvernement n° 952

Texte de la question

IMMIGRATION

M. le président. La parole est à M. Nicolas Dupont-Aignan, au titre des députés non inscrits.

M. Nicolas Dupont-Aignan. Monsieur le ministre de l'intérieur, la semaine dernière, pour la trente-cinquième fois, je dis bien la trente-cinquième fois, vos services ont évacué à Paris un camp de plus de mille migrants. À chaque fois c'est le même scénario : les clandestins sont évacués, ils sont relogés aux frais du contribuable et le camp se reforme, puisque de nouveaux arrivants peuvent revenir et que vous ne traitez pas les causes profondes de la crise migratoire. *(Protestations sur plusieurs bancs du groupe FI.)*

Vous l'avez du reste reconnu avec honnêteté, monsieur le ministre, en parlant de « submersion migratoire ». Vous avez même osé employer le terme de « benchmarking » pour décrire la sélection par les clandestins des pays les plus généreux et les plus laxistes.

M. Erwan Balanant. Lamentable !

M. Nicolas Dupont-Aignan. Voilà pourquoi Jean-Louis Masson, sénateur de la Moselle, et moi-même avons déposé une proposition de loi référendaire, qui comporte des mesures de bon sens :...

M. Erwan Balanant. Le programme commun des droites !

M. Nicolas Dupont-Aignan. ...le rétablissement des contrôles aux frontières, une politique de quotas, comme au Canada, la suppression de toute aide sociale pendant cinq ans pour que l'étranger qui arrive sur le sol français travaille légalement avant de bénéficier d'un appel d'air social et, enfin, l'expulsion des délinquants étrangers. *(Protestations sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Si 185 députés ou sénateurs, notamment les députés et sénateurs Les Républicains qui souscrivent à ces propositions, signaient cette proposition de loi référendaire, le peuple français pourrait enfin prendre les mesures que vous refusez de prendre.

Ma question est très simple : comment allez-vous faire avec le nouveau ministre de l'intérieur italien, homme courageux qui a clairement dit que les clandestins devaient faire leurs valises ? *(Protestations sur de nombreux bancs.)* Comment allez-vous faire pour qu'ils ne les déposent pas sur le territoire français ? (Exclamations et huées sur de nombreux bancs du groupe LaREM.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

M. Benjamin Griveaux, *secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement*. Monsieur le député, la question que vous venez de me poser s'adresse, presque autant qu'à moi-même, aux députés qui siègent à droite de l'hémicycle. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

Répéter en boucle des contrevérités sur un sujet aussi difficile que celui de l'immigration ne fait pas une vérité. Quand je vous écoute, je me dis que le long voyage exploratoire au fin fond de la droite française que vous avez entamé au centre et qui, aujourd'hui, vous rapproche de la partie droite de cet hémicycle ne fait que continuer. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM, MODEM et UDI-Agir.)*

Face à un afflux migratoire important depuis 2015, le Gouvernement tient une ligne claire, qui repose sur deux piliers. Le premier est l'humanité, en intégrant mieux les réfugiés *(Dénégations sur les bancs des groupes LR, GDR et FI)*, parce que nous devons être à la hauteur de la tradition qui a fait notre pays.

C'est ce que nous avons fait avec le projet de loi Asile et immigration en améliorant les conditions d'accueil *(Mêmes mouvements)*, en protégeant mieux les plus vulnérables, notamment les jeunes femmes, et en accompagnant plus efficacement l'intégration, par exemple en doublant le nombre d'heures de cours de français. Je sais que vous partagez avec moi cet amour de la langue française. Il est en effet important pour l'intégration de maîtriser notre langue. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Humanité, donc, mais aussi fermeté sur le respect du droit et des règles applicables aux personnes éligibles ou non à l'asile. Là encore, la ligne est très claire : ceux qui ne remplissent pas les critères doivent pouvoir voir leur dossier instruit rapidement et être reconduits effectivement. En 2007, le nombre d'éloignements a augmenté de 14 %. *(Protestations sur les bancs du groupe LR.)*

Vous le voyez, monsieur Dupont-Aignan, nous sommes, avec la politique que nous conduisons, fidèles à la France. Être fidèle la France, c'est préférer Zola à Maurras, préférer le général De Gaulle à Poujade. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – Exclamations sur les bancs des groupes LR, GDR et FI.)* Être fidèle à la France, c'est être fidèle à ses valeurs, et ne pas leur tourner le dos.

Il vous suffit, pour être fidèle à la France, de lever les yeux quelques instants et de lire à voix haute les trois mots inscrits en haut de cet hémicycle : liberté, égalité, fraternité. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM où plusieurs députés se lèvent et continuent d'applaudir longuement. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

Plusieurs députés du groupe LR . Restez calmes !

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dupont-Aignan](#)

Circonscription : Essonne (8^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 952

Rubrique : Immigration

Ministère interrogé : Porte-parole du Gouvernement

Ministère attributaire : Porte-parole du Gouvernement

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [6 juin 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 juin 2018](#)